Mission Commerce séance du 9 février 2021

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/02/2021

Saisine liée : MISSION COMMERCE

Revoir la séance sur l'évolution du commerce de proximité et de l'artisanat commercial

Les 907 000 entreprises et 45 000 entreprises d'artisanat, et les près de 3,6 millions de personnes qui y travaillent (400 000 chefs d'entreprises indépendants et 3,2 millions de salariés), représentent une part essentielle de l'économie française.

Le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental d'une « mission globale sur le commerce » afin de relever, en cette période de crise sanitaire, les défis auxquels fait face le commerce de proximité, dont le rôle est indispensable à l'approvisionnement de la population, à la vitalité et à l'animation des territoires (centres villes et communes rurales).

Le projet d'avis **"Mission commerce"** du CESE porté par **Eveline Duhamel** (groupe des entreprises) et **Patrick Molinoz** (groupe des personnalités qualifiées) traite des 3 défis qui orientent la relation au client vers plus d'individualisation et de proximité :

> *celui des effets de la **transformation numérique** (essor du e-commerce...),*
>
> *celui de la **transition écologique** via l'évolution des modes de consommation (loyauté, traçabilité, et empreinte carbone requises, croissance des circuits courts...)*
>
> *et enfin celui des « **exigences parfois contradictoires** », comment concilier pouvoir d'achat, maintien des commerces en centre-ville, défense des producteurs…?.*

Télécharger l'avis **Télécharger la fiche de présentation**

La section de l'Aménagement durable des territoires du CESE a dressé un état des lieux de l'évolution du commerce en France depuis 2000 et son analyse devrait permettre d'anticiper les mutations du secteur à l'horizon 2025.

Le CESE a axé ses travaux sur des propositions relatives au traitement de la vacance des friches commerciales, à la conciliation des différentes formes de commerce, à l'équité concurrentielle et au commerce responsable et durable.

La section des activités économiques, avec comme référent Jean-Pierre Crouzet (groupe de l'artisanat) et la section du travail et de l'emploi, qui a désigné 4 conseillers (2 de groupes syndicaux, 2 de groupes patronaux), ont contribué également à ce projet d'avis qui sera remis au Premier ministre en février 2021.

© - copyright CESE - Novembre 2026